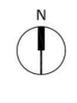




**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Commune de CHATEAU-THIERRY

**4. PLAN DE ZONAGE - 2/2**



ECHELLE : 1/5000 ème

Plan Local d'Urbanisme :  
 - approuvé par délibération du Conseil Municipal du 13 juin 2013,  
 - modifié par délibération du Conseil Communautaire des 30 septembre 2019, 20 janvier 2020 et 17 mai 2021

**LEGENDE**

	Limite communale		Marge de recul
	Limite de zone		Application du L.111-1-4 du Code de l'urbanisme
	Nom de zone		
	Emplacements Réservés		
	Espaces Boisés Classés		
	Terrains cultivés en zones urbaines (à protéger au titre de l'art. L.123-1-5 9° du Code de l'urbanisme)		
	Espaces concernés par une Orientation d'Aménagement		
	Périmètre d'isolement d'un silo agricole situé sur le territoire communal de Chierry		
	Risques liés à la présence d'anciennes carrières		
	Risques de mouvements de terrain		
	Périmètre de l'opération de réhabilitation du centre-ville		
	Linéaire commercial identifié au titre de l'article R.151-37.4° du code de l'urbanisme		

**Définition des zones et secteurs**

- \* Zone UA : zone urbaine correspondant au centre-ville de Château-Thierry et aux anciens hameaux
  - \* Secteur UAa : secteur urbain regroupant les anciens hameaux : Village Saint-Martin, Courteaux, Vincelles, le Buisson, les Chesneaux.
- \* Zone UB : zone urbaine principalement composée d'immeubles collectifs ou d'équipements
- \* Zone UC : zone urbaine correspondant aux quartiers prolongeant le centre-ville
  - \* Secteur UCb : secteur caractérisé par un paysage urbain spécifique
- \* Zone UD : zone urbaine principalement composée d'habitat individuel
  - \* Secteur UDa : opération spécifique
  - \* Secteur UDb : opération spécifique
- \* Zone UE : zone urbaine principalement composée d'habitat individuel peu dense
  - \* Secteur UEa : secteur à contraintes spécifiques
- \* Zone UI : zone urbaine à vocation économique
  - \* Secteur UIa : secteur à vocation économique spécifique
  - \* Secteur UIb : secteur lié à l'aérodrome de Château-Thierry
- \* Zone UZ : zone urbaine à vocation d'activités (ZID de l'Omois)
- \* Zone 1AU : zone à urbaniser à dominante résidentielle
  - \* Secteur 1AUa : secteur à contraintes spécifiques
  - \* Secteur 1AUb : secteur à sensibilité paysagère spécifique
  - \* Secteur 1AUc : secteur d'aménagement d'ensemble
- \* Zone 1AUJ : zone à urbaniser à vocation d'activités
  - \* Secteur 1AUJa : secteur accueillant des activités artisanales ou agricoles
  - \* Secteur 1AUJb : secteur à sensibilité paysagère spécifique
  - \* Secteur 1AUJc : secteur d'activités variées
  - \* Secteur 1AUJe : secteur réservé aux équipements
- \* Zone 2AU : zone à urbaniser non urbanisable dans l'immédiat
- \* Zone A : zone agricole
  - \* Secteur Av : secteur viticole
- \* Zone N : zone naturelle
  - \* Secteur Na : secteur réservé à l'accueil des gens du voyage
  - \* Secteur Nh : secteur d'habitat existant
  - \* Secteur Nj : secteur de jardins
  - \* Secteur Nk : secteur du golf

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Voie de desserte sur le Plateau (18 mètres de large)	Ville de Château-Thierry	25 100 m <sup>2</sup>
2	Voie d'accès au lieu-dit « le Corbeau » (10 mètres de large)	Ville de Château-Thierry	370 m <sup>2</sup>
3	Création d'un bassin de rétention	Ville de Château-Thierry	4 300 m <sup>2</sup>
4	Elargissement du chemin rural dit « du Bas Chaillot » (3,5m de large)	Ville de Château-Thierry	1 500 m <sup>2</sup>
5	Création d'un bassin de rétention	Ville de Château-Thierry	5 750 m <sup>2</sup>
6	Création d'un bassin de rétention	Ville de Château-Thierry	860 m <sup>2</sup>
7	Voie de desserte (7 mètres de large)	Ville de Château-Thierry	2 160 m <sup>2</sup>